

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°38 Séance du 10 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

#### Présents:

H

H

865 100

1

100 

600

#### Présents:

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Gaëlle LABALME, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique

#### Absents excusés:

Sophie GUINET donne pouvoir à Karine MOMMESSIN Franck RAMPON donne pouvoir à Dominique VIOT Karine POTHIER

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents et représentés : 13

Date d'affichage: 28 Octobre 2022

Date de la convocation : 28 Octobre 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

## N°38: Election d'un 3ème adjoint

■ Vu la démission de M. Emile LIEBAUD, 3ème Adjoint, au 3 novembre 2022

Sous la présidence de M. Dominique VIOT élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection du troisième adjoint en remplacement d'Emile Liébaud, démissionnaire. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

M. le Maire demande qui est candidat pour le poste.

Monsieur Aurélien Berry déclare être candidat.

Le scrutin a lieu à bulletin secret.

### Résultats du premier tour de scrutin

	a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
	b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	: 13
	c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	: 0
	d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	: 0
	e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	: 13
	f. Majorité absolue	: 8
1	A / Ont obtany:	

Monsieur Aurélien BERRY

13 voix (treize)

Monsieur Aurélien BERRY a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

> Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

> > Le Maire, Dominique VIOI

> > > Mis en ligne le : 14/11/2022